



**Comité Départemental de Vol Libre du Lot**  
**Association FFVL n°02827**  
**Chez Roland Besombes**  
**Le Bourg**  
**46340 LAVERCANTIERE**

## **Procès-verbal de l'Assemblée générale du CDVL 46** **Du 17 Janvier 2025 à Livernon**

### **Présents : 11**

- **CDVL** : BESOMBES Roland, Président, RIEUNIER Sébastien, Vice-président,
- **CODOS** : CHAUBET Didier, Trésorier ;
- **EPAL** : BENNEVENT Éric, DTE, VIROLES Laurent, Moniteurs ;
- **CEA** : GALAN Pierre, Président, BENNEVENT Éric, BONNEVAL Christophe ;
- **CVL** : FOUCHE Laurent Président, VIROLES Laurent, BERTI Adrien ;
- **VLC** : RIEUNIER Sébastien, Président, BESOMBES Roland, Baïa Benzekhri.
- **OBL** : DELAUNAY Hervé, Parapente Valley.

### **Excusés 3 :**

- **CDVL** : SAVINAUD Philippe, Trésorier, DAJEAN Gilles, Secrétaire.
- **LOVL** : IRVOAS Eric, Président démissionnaire LOVL.

---

## **Ordre du jour de notre AG**

- Bilan moral présenté par le Président Roland Besombes.
- Rapport financier présenté par Sébastien Rieunier (absence de Philippe SAVINAUD, trésorier).
- Bilan de l'EPAL présenté par le DTE Eric Bennevent.
- Questions diverses.
- Projets 2025.

Sébastien Reunier, vice président, ouvre la séance, présente l'ordre du jour et donne la parole au président Roland Besombes.

Merci à tous pour votre présence à Livernon pour notre AG 2024.

Si vous le souhaitez je vais aller au bout de mon mandat renouvelé en 2024 car cette AG conformément à nos statuts n'est pas éligible.

En fin d'année 2025 je cesserai mes fonctions, vous devrez alors nommer un nouveau comité directeur et modifier le siège social au journal officiel.

Pour cela notre AG 2025 devra se tenir début Décembre pour renouveler le nouveau comité directeur.

J'en profite pour faire un appel à candidature...

- Le CDVL 46 compte cette année 224 licenciés contre 238 en 2023 .
- VLC 71
- CVL 43
- CEA 44
- PV 55
- EPAL11

On observe une légère baisse de nos licenciés : Causse En Ailes augmente son effectif, les autres clubs se maintiennent, on note une baisse à l'école professionnelle ParapenteValley de Hervé.

L'EPAL a formé 7 élèves en 2024. Eric nous en dira plus sur le fonctionnement de notre école associative.

Je remercie les moniteurs qui donnent leurs temps pour ces formations et les stages de perfectionnement au cours de l'année.

Je renouvelle aussi l'appel pour de nouveaux candidats au monitorat fédéral si nous voulons continuer nos formations si utiles à nos clubs et nos nouveaux licenciés .

Le VLC aurait bien besoin d'un moniteur sur ses sites, nous remercions pour cela Frédéric Berton du club ATG pour sa disponibilité et ses conseils sur les sites du VLC.

Notre site internet de l'EPAL renseigne les demandeurs merci à Jaques Comte qui le fait vivre.

Merci à Phillippe Savinaud, trésorier du CDVL, pour la tenue de nos comptes .

### **2024 a encore été une année difficile pour nos pratiquants !**

Les conditions météo ne sont pas toujours favorables à notre activité, des formations ont dû être annulées, on doit aussi s'adapter à de nombreux Notams déposés...

Il y a aussi un projet de drones à voir dans l'avenir.

Il y a toujours de beaux vols de distance pour les pilotes crosseurs malgré tout.

La fréquentation de nos sites Lotois est toujours en hausse et connaît presque la saturation certains jours sur les sites les plus fréquentés, Douelle en particulier.

La Ligue Occitanie a encore cette année organisée une cession qualif Bi-place avec l'Ecole de Parapente Valley : 6 Pilotes Lotois ont ainsi obtenus leurs qualifications. Bravo à ces pilotes et j'espère qu'ils mettront à profit cette qualif pour aider les clubs lors des différentes manifestations pour faire découvrir le parapente aux personnes qui le désirent.

Le CDVL a octroyé une aide de 250 € à ces pilotes pour leur alléger le coût de formation.

De même, le CDVL a maintenu son aide de 200 € pour les stages SMIV et 250 € d'aide aux jeunes pilotes.

Ces aides (2500 € ) pour 2025 seront plafonnées à 1500 € pour les SMIV et 1000 € pour l'AQ Biplace. Les clubs doivent faire remonter les demandes des aides aux pilotes et de subvention au CDVL.

L'aide individuelle du CDVL pour chaque pilote (SMIV/AQBI) est limitée à une demande par tranche de 3 ans afin de soutenir les nouveaux venus et éviter les abus, sauf si aucune nouvelle demande n'est faite...

Les autres aides financières du CDVL ont été de 700 € pour la journée Sports Découverte Parapente de Martel (CVL) et de 500 € pour la réfection du chemin du déco de Douelle pour le VLC ainsi que pour la formation d'un jeune pilote étudiant.

Bravo au club de Causse En Ailes pour sa manifestation au profit de la lutte contre la Mucoviscidose et aussi pour les 30 ans de la création de ce club qui a connu un franc succès où je n'ai malheureusement pas pu m'y rendre suite à un empêchement.

Une compétition organisée par la ligue Normandie s'est déroulée sur nos sites lotois , on a vu de très bons pilotes qui ont réalisés de beaux cross .

Le VLC a organisé sa traditionnelle fête annuelle sur le site de Douelle. Il y a eu beaucoup de visiteurs malgré une météo défavorable aux vols découvertes.

Le bureau du CDVL a participé à la réunion du Conseil Départemental pour faire le point sur les sites Lotois. Lorsque les conditions seront réunies, le Département effectuera une préemption foncière sur les sites susceptibles d'être mis en vente (*Tout cela en fonction des sites et des propriétaires pour ne pas créer des inquiétudes envers les riverains*).

Par ailleurs, le Conseil Départemental a garanti la continuité des aides pour soutenir le fonctionnement pérenne de nos activités. A ce titre, nous devons remercier vivement le Conseil Départemental pour son aide financière et matérielle en faveur des sports de pleine nature, tout particulièrement notre discipline.

Le Panneau du déco du Mercou sera mis en place dès que possible.

Concernant le prêt du biplace de l'EPAL pour les manifestations organisées par les clubs Lotois : seulement si nominatif ! un seul pilote qui l'utilise - besoin de confirmer cette règle en réunion du comité directeur.

Cette demande avait été validée lors de la précédente AG. L'achat d'un biplace EPAL (si possible financièrement) serait mis a disposition pour ces diverses manifestations.

Interclubs (réfèrent Laurent Virole): Nous allons essayer sous le patronage du CDVL de réaliser une manifestation en 2025 permettant de réunir les 3 clubs pour mieux nous connaître.

Création d'un championnat départemental 46 - Coupe Fédérale de Distance : basé sur le meilleur résultat CFD des pilotes du Lot, avec une remise de coupes et communication médias en vue d'améliorer la visibilité auprès du département...

La cotisation des licenciés du LOT pour le CDVL reste à 5 €

Un Groupe wathsapp (application mobile) a été créé pour réunir le bureau du CDVL et l'EPAL afin de faciliter le partage d'infos donc penser à ajouter Philippe S, Philippe M, Jacques C. et Roland B.

## **Accident**

Cette année encore beaucoup trop d'accidents pour nos licenciés !

Il y a eu 6 accidents dans le Lot, de graves à moins graves qui ont nécessité pour certains, une hospitalisation. Il y a eu deux pilotes dans les lignes électriques sans compter les incidents non déclarés !!!

C'est vrai que les conditions météo/aérologiques deviennent de plus en plus difficiles mais **c'est à nous, pilotes, à nous adapter...**

**Il faut savoir renoncer en fonction de son niveau et de ses aptitudes.**

**La prudence doit l'emporter sur la passion de voler malgré et envers tout.**

Suite à l'AG de Castelnau Vol Libre, il a été posé la question des entretiens des sites et particulièrement l'attéro du Roc. Il serait souhaitable que ce terrain soit broyé régulièrement soit avec le propriétaire voisin, soit avec une entreprise locale, pour la sécurité des pilotes et professionnel qui travaillent sur les sites à voir avec le club CVL qui gère le Roc.

## **Prévision activité 2025 :**

Reconduire les journées « Voler Mieux »

Recyclage Bi placeurs

Maintien des Aides à la formation Biplace et SIV

Reconduite de la traditionnelle fête du VLC le Samedi 5 Juillet 2025

Journée pour la Mucoviscidose à Cajarc .

**Le bilan moral du CDVL est adopté à l'unanimité.**

Sébastien Reunier présente le bilan financier. (voir PV joint)

L'excellent travail réalisé par Philippe Savinaud pour la tenue de la comptabilité est souligné par l'assemblée. **Le bilan financier est adopté à l'unanimité.**

Eric Bennevent présente le bilan moral de l'EPAL, celui-ci **est adopté à l'unanimité.**

**Questions diverses...**

**Le président clôture l'AG 2024 en souhaitant à tous de beaux vols et une belle saison pour notre activité dans le Lot.**